



COMMUNIQUÉ PRESSE

Paris, le 15 octobre 2019

SGS France rejoint le CNPA

L'adhésion de SGS France au Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) a été annoncée ce jour à Equip'Auto, conjointement par Eric Sarfati, Président de SGS France, et Francis Bartholomé, Président du CNPA. Le Groupe SGS, leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification rejoint, par le biais de sa filiale française, le CNPA.

SGS France, au travers de son pôle Transportation, garantit aux professionnels de l'automobile sécurité, efficacité, qualité et conformité. Ce pôle héberge les activités de contrôle technique (le groupe est leader français au travers de ses réseaux Sécuritest et Auto Sécurité), d'homologation, passage de l'examen du Code de la route, systèmes d'immatriculation, inspection automobile, analyse des produits pétroliers, tests constructeurs, etc.

Cette adhésion a pour objectif de renforcer les synergies et réflexions sur les nombreuses évolutions stratégiques qui sont attendues sur ces sujets, SGS France souhaitant appuyer les propositions du CNPA auprès de l'ensemble des ministères concernés. SGS France constitue un adhérent de poids qui vient renforcer la représentativité du CNPA sur ces questions. En effet, il s'appuie sur un pôle Transportation fort de 770 collaborateurs, plus de 4 000 emplois indirects, et un maillage territorial important sur l'ensemble du territoire, avec 2 000 centres de contrôles techniques.

Parmi les enjeux qui intéressent SGS France au premier chef :

- Au sujet du contrôle technique, le renforcement du contrôle des émissions polluantes (Nox) prévu en 2021 et le contrôle des deux roues, qui sera en discussion en 2022. La prise en compte des investissements des professionnels et du pouvoir d'achat des automobilistes, ainsi que la sécurité routière et la préservation de l'environnement, sont majeurs dans ce cadre.
- En tant qu'un des leaders sur le marché du code de la route, ObjectifCode (plus de 500 salles en France, près de 1 million d'examens par an) est également attentif aux réformes envisagées sur le permis de conduire (prix du permis de conduire, nouveaux examens pour les 2 roues...). La qualité de la formation et la prévention en matière de sécurité routière constituent des priorités.
- En matière d'économie circulaire, des mesures doivent être prises pour garantir la qualité et la traçabilité des pièces de réemploi. SGS France, via sa filiale Certification, souhaite poursuivre la professionnalisation des acteurs de ce marché.

Sur ces sujets, SGS France souhaite être un acteur proactif au sein du CNPA, et intégrera les commissions d'ores et déjà opérationnelles au sein de l'organisation, au premier rang desquelles le bureau de la commission Contrôle technique.

« Nous nous réjouissons d'apporter la puissance du groupe SGS France au service du CNPA, pour accompagner les évolutions stratégiques dont la France a besoin en matière de mobilité. Cette dernière doit intégrer d'avantage les notions de développement durable et les possibilités offertes par les nouvelles technologies, ces deux éléments étant des composantes fortes de notre plan stratégique à moyen terme », explique Eric Sarfati, Président de SGS France.

Francis Bartholomé, Président National du CNPA, indique : *« Nous sommes extrêmement heureux d'accueillir SGS France au sein du CNPA. Le groupe SGS, qui rejoint le CNPA par le biais de sa filiale française, est un acteur majeur de l'inspection, du contrôle technique, de l'analyse et de la certification. Nouvel adhérent de poids, SGS France viendra contribuer et renforcer nos réflexions sur de nombreux enjeux stratégiques, que ce soit le contrôle technique, l'éducation routière ou la traçabilité des pièces de réemploi. »*

> A propos de SGS :

Leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnue comme la référence mondiale en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 97 000 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 2600 bureaux et laboratoires à travers le monde. www.sgsgroup.fr

Par ailleurs en France, SGS est un acteur majeur de la sécurité routière. Avec les réseaux SECURITEST et AUTO SECURITE, SGS est le n°1 du contrôle technique automobile, avec près de 2000 centres de contrôle. SGS France est également agréé par le Ministère, depuis le 23 mai 2016, pour faire passer l'examen du Code de la route sur tout le territoire et dans les DOM-TOM dans plus de 500 centres.

A propos d'Auto Sécurité : 1^{er} né sur le marché du contrôle technique automobile, le réseau AUTO SECURITE compte aujourd'hui 917 centres sur l'ensemble du territoire et les DOM. En 2018, 1.816 contrôleurs ont réalisé plus de 3.751.000 contrôles obligatoires. www.auto securite.com

A propos de Securitest : SECURITEST assure aux automobilistes un service de proximité et de grande qualité grâce à ses 2.029 contrôleurs agréés répartis dans 1044 centres de contrôle. En 2018, le réseau SECURITEST a réalisé plus de 4.338.000 contrôles obligatoires. www.securitest.fr

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5^{ème} branche économique de France avec 135 000 entreprises de proximité et 410 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.

Contacts presse :

CNPA :

Eglantine Douchy : 06 46 07 65 66 - edouchy@cnpa.fr

SGS France :

Sylvie Le Roux – 06 28 69 05 24 – sylvie.leroux@pressentiel.fr

Océanne Trovo - 06 84 99 74 65 - oceanne.trovo@rpbico.com